



# FRANCE ADOT 21

## DON DE VIE — DON DE SOI

2 rue des Corroyeurs  
Boîte B8  
21000 DIJON  
Tél. 03.80.41.46.45  
Email : [adot21@free.fr](mailto:adot21@free.fr)

Association régie par la loi de 1901,  
n° siret 439 969 304 00013

Membre du réseau national  
FRANCE ADOT déclaré d'utilité  
publique le 13 février 1978,  
Confirmée le 11 avril 2005

Agrément du Ministère  
de l'Éducation Nationale  
en date du 24 juillet 2009



Il a les yeux de sa mère,  
le sourire de son père,  
et un cœur greffé...

**DON D'ORGANES - DON DE MOELLE**

**TOUT SAVOIR SUR LE  
DON D'ORGANES ET DE  
TISSUS HUMAINS**

[www.france-adot.org](http://www.france-adot.org)

ou

<http://adot21.free.fr>

Le président et l'ensemble des membres  
du conseil d'administration de France  
ADOT 21 vous présentent leurs meilleurs  
vœux pour 2014.

### EDITORIAL

Nous voici au début d'une  
nouvelle année, permettez-  
moi de vous présenter, en  
mon nom et à celui de tous les  
Administrateurs de FRANCE  
ADOT 21, nos meilleurs vœux  
pour 2014. Vœux de réussite  
mais surtout de santé pour  
vous et les êtres qui vous sont  
chers.

Dans tous les domaines,  
2013 a été une année  
difficile, ces problématiques  
ont entraîné un repli sur soi  
d'une grande partie de la  
population, se protéger en se  
fermant dans son « cocon ».  
Pour aider efficacement les  
personnes il faut donc faire  
preuve d'encore plus de soli-  
darité, être plus près d'eux,  
être à leur écoute et leur expli-  
quer qu'ensemble on peut  
faire changer, ou du moins  
bouger, certaines lignes de la  
vie. C'est particulièrement vrai  
dans le domaine de la santé  
et de la solidarité, qui ne cesse  
de nous animer.

La RECHERCHE ne  
cesse d'apporter des nouvel-  
les encourageantes. A un sta-

de encore expérimental, la réus-  
sité de la greffe d'un cœur arti-  
ficiel en décembre en est un bel  
exemple. D'autres faits sont éga-  
lement porteurs d'espoir : le  
nombre croissant de personnes  
inscrites sur les listes de Don-  
neur de Moelle Osseuse, la pro-  
chaine reprise des prélèvements  
de plasma dans les collectes  
mobiles, le dépôt d'un Projet de  
Loi portant sur la création d'un  
Registre du OUI pour le Don  
Post-mortem (l'équivalent du  
RNR) etc.

L'année 2014 sera, c'est  
sûr, une année d'intenses activi-  
tés, avec en particulier des élec-  
tions, qui doivent nous permettre  
de nous faire encore plus  
connaître. Nous publions pas la  
Journée Nationale le 22 juin et la  
Journée Mondiale le 17 octobre.

Pour terminer je vous rap-  
pelle que notre Assemblée Gé-  
nérale se tiendra le samedi 22  
février à Vitteaux.

Jean Paul PITTET

Président de France ADOT 21

JANVIER 2014

DANS CE NUMÉRO :

Éditorial	1
Invitation à l'assemblée générale	1
Les questions d'éthique	2
Don de moelle osseuse	2, 3
Accréditation de la banque placentaire	4
Les chiffres des greffes	4
Greffe de trachée	4
Revivre	5
Soutien à notre action	6



**INVITATION**

**ASSEMBLEE GENERALE**

**SAMEDI 22 FEVRIER 2014 à 14 H 30**

**VITTEAUX**

**Salle de la mairie**

Venez nous retrouver nombreux

## FRANCE ADOT ET LES QUESTIONS D'ÉTHIQUE

### enquête nationale

Notre société n'est pas statique. Notre monde est en perpétuelle évolution et il en va de même des idées.

Depuis sa création, le 30 juillet 1969, FRANCE ADOT n'a également cessé de évoluer pour s'adapter aux nombreuses évolutions médicales, technologiques et législatives qui ont jalonné ces bientôt 45 années d'existence.

Elle doit continuer à réfléchir à la nouvelle donne créée par l'extension des prélèvements sur donneurs vivants, les dons croisés, les prélèvements à coeur arrêté...

Toutes ces technologies modernes permettent certes de greffer de nombreux patients, mais nous conduisent à nous poser des questions quant à l'éthique de telles pratiques. Le tourisme de la transplantation et l'utilisation d'Internet pour offrir des organes à la vente sont aussi des sujets dont nous débattons fréquemment.

Le tourisme de la transplantation est en partie dû à l'ouverture des frontières en Europe, mais surtout aux déséquilibres importants qui subsistent en Europe entre les pays où la transplantation et les systèmes de santé sont très développés (France, Belgique, Espagne...) et ceux, au contraire, où le nombre de greffes par habitant est le plus faible alors que les besoins sont identiques. Font bien sûr partie de ces pays la plupart des pays de l'Est de l'Europe, mais aussi la Suisse ! FRANCE ADOT se réjouit que le Conseil de l'Europe se soit saisi de cette question pour réduire les différences et rapprocher les législations en prenant comme référence le modèle français qui est reconnu comme étant le plus strict.

Les ventes de reins sur Internet se développent et profitent de la complicité de certains médecins peu scrupuleux en dehors de nos frontières et de la majorité des pays européens. Ces ventes illicites sont de nature à tenter des malades en attente de greffe et disposant de moyens financiers assez importants.

Afin de faire le point sur toutes ces questions qui touchent à l'éthique du don d'organes, FRANCE ADOT a réalisé un questionnaire qui a été envoyé à toutes les ADOT départementales. FRANCE ADOT 21 était la première à y répondre. Les résultats de ce questionnaire feront l'objet d'un débat national à l'occasion d'un Séminaire qui se tiendra à Paris le 1er mars prochain.

Chacune et chacun d'entre vous peut nous faire parvenir des contributions ou venir en discuter lors de l'Assemblée Générale le 22 février.

## FICHER DON DE MOELLE OSSEUSE 2013 une année record

### I - Le plan greffe

En 2000, la ministre de la santé, Martine AUBRY a fait adopter un plan greffe pluriannuel dont l'objectif premier était de répondre à la pénurie d'organes et de tissus. Il s'agissait d'améliorer le recensement des donneurs potentiels d'organes en état de mort encéphalique et de recruter 20 000 nouveaux donneurs de moelle osseuse par an afin d'augmenter le nombre de volontaires au don de moelle inscrits de 10 000 par an pour tenir compte des volontaires qui quittent le fichier chaque année en raison de la limite d'âge et de la perte de contact (volontaire qui n'a pas signalé un changement d'adresse).

Ce plan greffe a été repris et prolongé à plusieurs reprises et le dernier - élaboré conjointement par le ministère de la santé et l'Agence de la biomédecine - porte sur la période 2012 - 2016.

## II - Une progression sensible des transplantations

Nombre	2000	2011	2012
Personnes recensées en mort encéphalique	2 016	3 174	3 301
Personnes prélevées	1016	1 572	1 589
Malades en attente de greffes d'organes	10 007	15 063	17 627
- inscrits en liste d'attente au 1er janvier	5 928	9 528	10 627
- inscrits en liste d'attente en cours d'année	4 079	5 535	7 000
Greffes d'organes réalisées	3 211	4 945	5 023

## III - Don de moelle osseuse : 2013 une année record

L'objectif est d'atteindre 240 000 inscrits sur le fichier FGM en 2015.

En ce qui concerne la moelle osseuse, au cours des 10 premières années, les objectifs n'ont pas été atteints. Puis nous avons observé une amélioration sensible et en 2013, l'objectif a enfin été atteint et même dépassé grâce aux efforts de tous. 20 368 nouveaux volontaires ont été inscrits en France et en Côte d'Or le cota de 400 a explosé avec 580 nouveaux inscrit, soit 145 % du chiffre attendu.

Il semble que la journée nationale de promotion du don de moelle y ait grandement contribué.

FRANCE ADOT 21, comme toutes les ADOT de France participe activement à l'information des donneurs potentiels et à leur recrutement. En 2013 elle a transmis 44 dossiers d'inscription au Laboratoire d'Histocompatibilité. Il s'agit d'une contribution modeste (7,5 %), mais elle a son importance. C'est la mobilisation de tous les acteurs qui permet d'atteindre les objectifs et donc de mieux répondre aux besoins des malades en attente de greffe.

Nombre	2000	2011	2012
Donneurs de moelle osseuse inscrits sur le fichier FGM	102 980	196 391	206 471
Unités de sang placentaire stockées dans les banques de sang de cordon	1 745	16 162	23 539
Allogreffes de cellules souches hématopoïétiques réalisées	799	1 769	1721

FGM : France Greffe de Moelle

## IV - Sang placentaire : objectif atteint

L'objectif à atteindre était de 30 000 unités de sang placentaires. Cet objectif a été atteint à la fin de l'automne 2013 et en conséquence les prélèvements ont été suspendus.

FRANCE ADOT s'interroge sur la politique envisagée sur le long terme, avec formation de personnel, investissement dans du matériel, voire des unités de soins. En l'état actuel, il est prévu de reprise immédiate avant renouvellement du Plan Greffe.

## ACCREDITATION DE LA BANQUE DE SANG PLACENTAIRE

### 3-5 septembre 2013

3 américains sont venus inspecter la banque de sang de cordons bisontine dans le cadre du renouvellement de son accréditation ACT qui garantit au niveau international la qualité des greffons banqués. 2 banques françaises sur 13 sont à ce jour accréditées : Bordeaux et Besançon. La banque de l'Établissement Français du Sang Bourgogne-Franche-Comté est une des plus importantes en France avec près de 5600 greffons et bientôt la 700<sup>e</sup> unité cédée. Elle prélève pour sa banque dans les maternités de Strasbourg, Mulhouse, Besançon, Dijon (clinique Sainte Marthe) et Chalon sur Saône.

Pascal MOREL

## LES GREFFES EN CHIFFRES

### CHIFFRES DES GREFFES

	2000	2003	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
cœur	328	283	339	357	366	360	359	356	398	397
cœur-poumons	25	16	21	22	20	19	21	19	12	15
poumons	70	76	184	182	202	196	231	244	312	322
foie	806	833	1024	1037	1060	1011	1047	1092	1164	1161
reins	1924	2127	2572	2730	2911	2937	2826	2889	2976	3044
pancréas	54	70	92	90	99	84	89	96	73	72
intestin	4	5	6	8	6	13	7	9	10	12
	<b>3211</b>	<b>3410</b>	<b>4238</b>	<b>4426</b>	<b>4664</b>	<b>4620</b>	<b>4580</b>	<b>4705</b>	<b>4945</b>	<b>5023</b>

### Retours positifs de la 1<sup>ère</sup> greffe de la trachée avec cellules souches

La revue médicale britannique *The Lancet* revient sur la première greffe de trachée, conçue avec des cellules souches, réalisée sur une mère de famille colombienne en 2008. La jeune femme avait bénéficié, pour la première fois, d'une greffe de trachée provenant d'un donneur et réalisée avec ses propres cellules souches adultes. Cinq ans après l'opération, la patiente "continue à bénéficier d'une bonne qualité de vie et mène une vie sociale et professionnelle normale". Elle doit toutefois être régulièrement surveillée suite à l'implantation d'un dispositif devant pallier le rétrécissement de sa trachée.

Cette première a été accomplie par l'équipe du Dr Paolo Macchiarini, lequel avait réalisé en 2011 la première greffe de trachée avec une structure synthétique et recouverte par les cellules souches du patient

# REVIVRE



est la seule revue traitant le don  
d'organes et de tissus humains

La formule d'abonnement évolue à partir du 1er janvier 2014, à savoir :

**4 parutions par an + 1 numéro spécial (gratuit)**

Pour résumer :

Aujourd'hui : 6 numéros à 6,20 € = 37,20 €

**2014 : 4 numéros à 6,20 € = 24,80 € + 1 numéro spécial GRATUIT**

~~6 numéros  
37,20 €~~

5 numéros  
24,80 €



**OUI** au don  
D'ORGANES  
De TISSUS  
et De MOELLE  
OSSEUSE !  
FRANCE  
ADOT

[www.france-adot.org](http://www.france-adot.org)

## APPEL A CANDIDATURES

Si vous souhaitez nous rejoindre au sein du conseil d'administration ou simplement « donner un coup de main » ponctuel, n'hésitez pas à vous faire connaître, nous serons très heureux de vous accueillir.

**Contact : [adot21@free.fr](mailto:adot21@free.fr)**

**Tél. : 03.80.41.46.45**

### Le don d'organes ?

**Faisons savoir à nos proches que nous sommes POUR.**

**Parlons-en en famille.**

Comme vous avez pu le lire dans les rubriques précédentes, les efforts à produire sont encore nombreux et permanents afin que le nombre de refus (*près de 30% en moyenne au niveau national*) baisse de façon significative.

C'est pourquoi, les actions de FRANCE ADOT 21 se révèlent déterminantes pour **la sensibilisation et l'information du public**, notamment les jeunes adolescents, afin que l'expression de ce choix intime puisse se manifester en libre conscience, connaissance de cause et dignité.

En tant qu'association totalement indépendante de groupes ou intérêts particuliers, **FRANCE ADOT 21 ne vit que par les dons** ainsi que par les subventions aux associations de la ville de Dijon ainsi que du Conseil Général de Côte d'Or.

C'est pourquoi nous appelons tous nos amis à manifester leur soutien à FRANCE ADOT 21 par leur don. Le montant de cette adhésion, **un minimum de 10 euros**, est accessible à tous. De plus, FRANCE ADOT en sa qualité d'association reconnue d'utilité publique, vous fait bénéficier d'une **réduction d'impôt de 60%** du montant de votre don, selon la Loi de Finances en vigueur.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre confiance et votre solidarité à cette cause généreuse et sensible et restons à votre disposition pour répondre à vos interrogations sur le don d'organes et de tissus ainsi que sur les activités de FRANCE ADOT 21.

Le Conseil d'Administration  
de FRANCE ADOT 21

### COUPON REPOSE

Déduction faite, quel est le coût réel de mon don ?\*

### SOUTIEN A L'ACTION DE FRANCE ADOT 21

**Si je fais un don de 10 € :**  
ma réduction d'impôts est de 6,60 €  
**mon don me coûte réellement 3,40 €**

Mme, M. \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

**Si je fais un don de 20 € :**  
ma réduction d'impôts est de 13,20 €  
**mon don me coûte réellement 6,80 €**

Adresse complète \_\_\_\_\_

**Si je fais un don de 30 € :**  
ma réduction d'impôts est de 19,80 €  
**mon don me coûte réellement 10,20 €**

\_\_\_\_\_

**Si je fais un don de 50 € :**  
ma réduction d'impôts est de 33 €  
**mon don me coûte réellement 17 €**

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

**Si je fais un don de 100 € :**  
ma réduction d'impôts est de 66 €  
**mon don me coûte réellement 34 €**

Email \_\_\_\_\_

Je souhaite soutenir l'action de FRANCE ADOT 21 et je transmets mon règlement par chèque ci-joint à l'ordre de FRANCE ADOT 21 et adressé à FRANCE ADOT 21, 2 rue des corroyeurs, boîte B8, 21000 DIJON

**Montant versé** (voir info ci-contre sur le coût réel du don, déduction faite) un reçu fiscal sera délivré début 2015 à toute personne ayant versé une somme au moins égale à 10 € avant le 31/12/2014

\* sauf modifications du calcul des impôts

”